

Réf: Dossier 435238

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE AGRO-CONSULTING » en abrégé « IAC »

Siège BOUAKE QUARTIER AHOU GNANSOU NON  
LOIN DE N'DAKRO, Lot 528, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE AGRO-CONSULTING » en  
abrégé « IAC »

Objet : ANALYSES DE SOLS EAUX ET PLANTES, PROPOSITIONS DE PLAN DE FUMURE, RESTAURATION ET CONSERVATION DES SOLS, PRODUCTION DE BIOFERTILISANTS, FORMATIONS EN AGRICULTURE GENERALE. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BOUAKE QUARTIER AHOU GNANSOU NON  
LOIN DE N'DAKRO, Lot 528, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme GUEDE DOGORE ANTOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BKE-01-2025-B12-00199 du 26/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 26/08/2025

